

labrées et des marais ont été entraînés dans le chenal. Maintenant qu'il est possible d'ouvrir de bonne heure le canal de la Trent, la population s'occupe des avantages qu'offre la route navigable et elle s'aperçoit que des réparations sont nécessaires. Il ne faudrait pas beaucoup de dragage pour rouvrir le canal qui conduit à la rivière aux Pigeons. J'ignore si le ministre peut disposer d'un dragueur, mais il nous en faut une couple de plus le long de cette route. Je conseille au ministre de se les procurer dans le plus bref délai car ils pourraient faire beaucoup d'ouvrage et rendre d'excellents services à la population.

Je pourrais faire une autre observation sur le même sujet. La ligne du Grand-Tronc entre Onemee et Peterborough traverse le cours à environ un quart de mille en aval du débarcadère du village. Lors de la construction du Grand-Tronc, la rivière ne servait guère à la navigation, bien qu'on l'eût utilisée à cette fin antérieurement. La compagnie du Grand-Tronc et les habitants d'Onemee discutent les préliminaires d'un arrangement ayant pour objet de transporter la gare dans la basse-ville, près de cet endroit, si c'est possible. Il n'y a pas de pont tournant sur ce cours d'eau, mais comme il était navigable avant l'établissement de la voie ferrée, aux termes de la loi c'est à la compagnie qu'incombe l'obligation de le maintenir libre. Si je parle de ceci, c'est afin que le ministre fasse étudier la question. Elle pourrait être agitée bientôt et le ministre serait prié d'exiger que le Grand-Tronc construise un pont tournant ou qu'il exhausse celui qu'il a jeté sur cette rivière afin qu'on puisse y naviguer. Il est possible, cependant, qu'un arrangement intervienne entre le village et la compagnie et, dans ce cas, le Gouvernement ne serait pas tenu d'intervenir.

L'hon. M. GRAHAM : Une faible somme est inscrite dans le budget ordinaire en prévision des travaux à exécuter dans le lac aux Pigeons et à Onemee. Nous avons un dragueur et nous espérons en avoir un autre.

M. LANCASTER : Quelle partie de cette augmentation de \$22,000 pour le personnel et les réparations du canal Welland est destinée aux réparations et quelle partie, au personnel ?

L'hon. M. GRAHAM : La somme presque entière servira aux réparations et l'augmentation provient du renchérissement de la main-d'œuvre et des matériaux.

M. LANCASTER : Croit-il que le personnel actuel suffira ?

L'hon. M. GRAHAM : Oui.

M. LANCASTER : Quelle est la nature des réparations et dans quelle partie du canal auront-elles lieu ?

L'hon. M. GRAHAM : Il s'agit en réalité de l'entretien de tout le canal. Des réparations sont constamment nécessaires. Un jour, je me suis rendu le long du canal en voiture et j'ai vu plusieurs hommes qui cherchaient une petite fissure. Ces sortes de travaux s'exécutent tout le temps et il faut peu de chose pour causer cette augmentation des dépenses. Il serait difficile de dire en quoi consisteront les réparations.

M. LANCASTER : Pourquoi le ministre est-il d'avis qu'elles coûteront, cette année, \$9,400 de plus que l'an dernier. Je ne vois rien qui justifie cette augmentation.

L'hon. M. GRAHAM : En réalité, il n'y a pas de travaux supplémentaires à exécuter. L'ingénieur dirigeant calcule que, à cause du renchérissement de la main-d'œuvre et de tous les matériaux nécessaires, les réparations cette année coûteront cette somme de plus que l'an dernier. Ces calculs ont été faits par l'ingénieur dirigeant lui-même.

M. LANCASTER : L'augmentation provient-elle entièrement du renchérissement de la main-d'œuvre et des matériaux ?

L'hon. M. GRAHAM : Je crois que l'an dernier il a fallu demander l'ouverture d'un crédit supplémentaire.

M. LANCASTER : Les \$9,400 sont en augmentation, et à moins que des réparations spéciales ne soient nécessaires dans certaines parties du canal, je ne puis concevoir la raison de cette augmentation pour les réparations ordinaires que je connais.

L'hon. M. GRAHAM : Avant le 31 de mars 1908, il nous a fallu demander un crédit supplémentaire afin de combler le découvert, de sorte qu'en réalité nous ne demandons pas cette somme de plus que l'an dernier.

M. LANCASTER : Combien de plus ?

L'hon. M. GRAHAM : Je n'ai pas le budget supplémentaire devant moi.

L'hon. M. LEMIEUX : Pour revenir pendant un instant sur le sujet du canal de la vallée de la Trent, j'ai écouté très attentivement les observations du député de Victoria-et-Haliburton (M. Sam. Hughes). J'ai été plus favorisé que le nouveau ministre des Chemins de fer et des Canaux, car j'ai visité l'an dernier la partie du canal qui s'étend de Lindsay à Kirkfield. Je dois féliciter l'ingénieur en chef du département des Chemins de fer et des Canaux au sujet des excellents travaux qui ont été exécutés à cet endroit. Au point de vue du génie civil, cette entreprise est certainement une merveille dont on ne trouve pas d'exemple, au Canada ni peut-être sur ce continent.

Je conviens avec l'honorable député que deux choses sont nécessaires afin de rendre ce canal aussi utile qu'il peut l'être au commerce de cette partie du pays. J'ai rencon-